

Division des laboratoires.—Cette division maintient en laboratoire chimique et micro-analytique à ses quartiers généraux et un laboratoire de graines de semence dans chaque district d'inspection. Ces laboratoires donnent un service d'analyse des graines de semence, de la provende animale, des engrais, de la ficelle d'engrèbage, des insecticides et des fongicides. Des travaux de recherche sont aussi faits par l'officier en charge en collaboration avec l'association internationale pour l'épreuve de graines de semence, l'association des analystes officiels des graines de l'Amérique du Nord, et autres branches du département.

La branche des semences applique aussi la loi du contrôle des insectes nuisibles à l'agriculture, une loi pour réglementer l'enregistrement, la vente et les importations de poisons agricoles en même temps que la loi d'inspection et de vente qui réglemente la vente de ficelle d'engrèbage.

Branche de l'entomologie.—La branche de l'entomologie conduit des investigations sur les insectes en relation avec l'agriculture et les forêts, encourage l'emploi de méthodes pour les prévenir et contrôler, et applique l'article des insectes nuisibles de la loi sur les insectes nuisibles. En outre de la division administrative, sous la direction immédiate de l'entomologiste du Dominion, les autres divisions suivantes ont été établies:—

Insectes de grandes cultures et de jardins.—La division des insectes de grandes cultures et de jardins s'occupe des investigations portant sur le contrôle des insectes nuisibles aux grandes cultures et aux légumes. Des études sont poursuivies principalement aux laboratoires permanents maintenus à Fredericton, N.-B.; Hemmingford, Qué.; Ottawa, Strathroy et Chatham, Ont.; Brandon, Man.; Saskatoon et Indian Head, Sask.; Lethbridge, Alta.; et Vernon, C.-B.

Les investigations courantes comprennent la prévision des invasions d'insectes; des relevés pour déterminer l'étendue et l'urgence d'opérations de contrôle quand éclate une invasion; l'estimation des dommages causés par les insectes; et l'étude des coutumes et du contrôle des sauterelles, vers fil de fer, vers gris, larves, pyrale européenne du maïs, vers blancs, larves des racines, altises, puceron des pois, mouche de Hesse, cèphe du blé, etc.

Insectes des forêts.—La division des insectes de la forêt fait des investigations sur les insectes infectant les arbres sylvestres aussi bien que les arbres d'ornementation par tout le Canada. Cette division a des laboratoires permanents à Ottawa, Ont.; Fredericton, N.-B.; Berthierville et Laniel, Qué.; Indian Head, Sask.; Vernon et Vancouver, C.B.

Comme exemples d'insectes actuellement à l'étude, citons la noctuelle de l'épinette, la mouche à scie du mélèze, la porte-case du mélèze, l'arpenreuse de la pruche, le scieur longicorne, la pissode du pin blanc, les scolytes de l'écorce, le puceron lanigère du sapin baumier, la mouche à scie européenne de l'épinette, la tordeuse européenne des pousses du pin, etc. Des investigations sont poursuivies sur les insectes affectant les arbres décidus comme le pou européen du hêtre, le coupe-feuilles de l'érable, la mineuse des feuilles du bouleau, la mouche à scie du bouleau et la mouche à scie grise du bouleau.

Entomologie systématique.—Le travail de la division d'entomologie systématique comprend: maintien et entretien de la collection canadienne d'insectes; relevé de la faune; études taxonomiques basées sur les spécimens de la collection nationale; identification de spécimens d'insectes pour les officiers des branches aussi bien que les musées, les universités et même les particuliers s'intéressant à l'entomologie.